

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

BUREAU: No. 524, RUE SUSSEX.

Prix de l'Abonnement

Payable d'avance, par an \$3.00
 Payable durant l'année..... 4.00
 Edition hebdomadaire, par an.....1.00
 (Invariablement payable d'avance.)
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

Prix des Annonces

Première insertion, par ligne..... 50c
 Autres insertions, par ligne, tous les jours..... 40c
 " " " " 3 fois par semaine..... 30c
 " " " " 1 fois par semaine..... 20c
 A long terme, conditions spéciales.

Le plus grand remède Américain
 contre le **RHUME, LA TOUX, L'ASTHME, LA BRONCHITE, L'EXTINCTION DE VOIX, L'ENROUEMENT ET LES AFFECTIONS DE LA GORGE.**

Préparé avec la meilleure gomme d'épine-
 nelle rouge (goût délicieux) balsamique,
 adoucissant expectorant et tonique. Supé-
 rieur à n'importe quelle médecine
 offerte pour la guérison des affections
 ci-dessus énumérées. Combinaison scienti-
 fique de la gomme qui suinte de l'épi-
 nelle rouge—surement la gomme brûlée
 du plus grand prix pour les fins de la
 médecine.

Tout le monde a
 entendu parler des
 effets prodigieux des
 épinettes et des
 pins dans les cas de ma-
 ladies des
 poumons.

En France les mé-
 decins en-
 voient ré-
 gulière-
 ment leurs
 patients pris de
 phisie dans les for-
 ets de pins et leur
 prescrivent une in-
 fusion faite
 des bour-
 geons d'é-
 pinette

Ce sirop,
 préparé
 avec soin
 à une basse
 température
 contient une grande
 quantité de la meil-
 leure gomme
 en solution com-
 plète.

SIROP
 DE
GOMME
D'EPINETTE
 ROUGE
 DE
GRAY.

Son efficacité remarquable dans le
 soulagement de certaines formes de
 bronchite, et son effet pour ainsi dire
 spécifique dans la guérison des rhu-
 mes obstinés sont maintenant connus
 du public en général.

Vendu par tous les pharmaciens respec-
 tables. Prix 25 cts. et 50 cts. la bouteille.
 Les mots "Sirop de gomme d'épinette
 rouge de Gray" constituent notre marque
 enregistrée de commerce, nos enveloppes
 et étiquettes sont aussi enregistrées.

KERRY WATSON & CO.
 Pharmaciens en gros,
 Seuls propriétaires et fabricants,
 Montréal.
 nov. 1882 6m

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines
 à Coudre des

MELLEURES FABRIQUES
 et aux conditions les plus faibles, compre-
 nant pour usage domestique
 Royal, Wilson, Stewart, Wood, Wan-
 ner, New Stewart, White,
 Wheeler et Wilson.

(Machines à Coudre pour fabrique)
 Wanner D et F.

Singer de Wilson No. 2.

Machines de Pearson pour coudre avec
 le fil ciré et avec le brai dur.

Machines de Jones à rapiécer pour es-
 fabricants de chaussures.

R. W. MARTIN
 36, Rue Rideau.
 10 Sept. 1883 1a

Philbert et Archambault,

PEINTRES, TAPISSIERS
ET DÉCORATEURS,
 No. 117, Rue St-André,
 OTTAWA.

Ouvrages de toute sorte faits à l'ordre dans
 le plus court délai avec élégance et prompti-
 tude. Tout ouvrage garanti.
 Une visite est sollicitée

16 Juin 1883

A. PHILIPPE E. PANET, L. B.

Solliciteur, Procureur, Notaire, etc

BUREAU:
 Coin des Rues RIDEAU ET SUSSEX,
 OTTAWA.

Entrée: sur la rue Sussex.
 1er juin 1882. 1a

Poudres de Condition d'Alexander

BOULES POUR LES ROGNONS
 ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES
 POUR LES

Chevaux

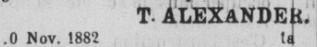
AGENT A OTTAWA.—C. STRATTON.

Voies des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célé-
 bres dans tout le Canada pour leur
 efficacité, ne se trouvent que chez M. C.
 STRATTON. Je mets donc le public en
 garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

10 Nov. 1882



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

82—ARRANGEMENTS D'HIVER—83

A partir de LUNDI, le 4 DECEMBRE,
 les trains voyageront tous les jours (di-
 manches exceptés) comme suit:

Départ de la Pointe Lévis.....	8.10 a. m.
Arrivée à la Rivière du Loup.....	12.55 p. m.
do Trois Pistoles.....	2.05 p. m.
do Rimouski.....	3.49 p. m.
do Campbellton.....	8.35 p. m.
do Dalhousie.....	9.15 p. m.
do Bathurst.....	11.17 p. m.
do Newcastle.....	12.52 p. m.
do Moncton.....	4.00 a. m.
do Saint-Jean.....	7.30 a. m.
do Halifax.....	12.45 a. m.

Le train se raccorde à "la Courbe
 des Chaudières" avec le train du Grand-
 Tronc quittant Montréal à 10 p. m.

Les trains d'Halifax et Saint-Jean se
 rendent à destination le dimanche.

Les trains quittant Halifax à 2.45 p. m.,
 Saint-Jean à 7.25 p. m., arrivant à
 Montréal à 6.05 a. m. en se raccordant à
 la Courbe des Chaudières avec le Grand
 Tronc à 9.23 p. m., restent à Campbellton
 le dimanche.

Le char Pulman qui part de Montréal
 le lundi, mercredi et vendredi se rend
 directement à Halifax, et celui qui part le
 mardi, le jeudi et le samedi se rend à
 Saint-Jean.

Pour billets et tout arrangement con-
 cernant le fret et les passagers, s'adresser à
 R. C. W. MACCUAIG, Agent.

D. POTTINGER,
 Surintendant général,
 Ottawa, 19 Déc 1882 1a

REMEDY DU DR SEY

DE PARIS

Ce célèbre remède guérit la dyspepsie,
 les dérangements d'estomac, les indiges-
 tions, les vents, la bile, l'engorgement du
 foie, la constipation et les coliques.

Il régularise l'action de l'estomac et de
 tous les organes digestifs.

Pris immédiatement après le repas, à
 la dose d'une cuillerée à dessert, c'est le
 meilleur stimulant stomacal connu.

Pris à la dose d'un verre à vin le
 matin à jeun, c'est un purgatif sûr et
 agréable, dont l'effet se fait sentir sans
 malaise et sans douleur, et qui n'empêche
 pas de vaquer aux occupations ordinaires.

En vente chez tous les droguistes.

Déposés en gros à Montréal:
 MM. HYMAN, SONS & Co.
 MM. KERRY, WATSON & Co.
 MM. L. SUGDEN, EVANS & Co
 20 nov. 1882—1a.

LE MAGASIN PALAIS

DE MEUBLES.

LES PLUS NOUVEAUX MEUBLES DE

Chambre à Coucher

Sont maintenant exposés
 dans nos vitrines.

Ces meubles sont fabriqués dans les der-
 nières goûts, en noyer noir et sculptés dan-
 un style des plus relevés et ornements er
 noyer français. Se vendent

\$55 00 SEULEMENT

JACOB ERBATT,

38 RUE RIDEAU.

P.S.—Ne manquez pas d'aller visiter ces
 meubles avant d'acheter ailleurs.

27 octobre 1883 1a

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que
 VASES,

CALICES,
 PATENES,
 CIBOIRES,
 CRUCIFIX,
 OSTENSOIRS,
 BURETTES,
 ENCENSOIRS,
 CHANDELIERS.

Et autres ornements d'autels.

**Calices et Ciboures dorés au
 vermeil, une spécialité.**

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW,

170, RUE SPARKS

Ottawa, 29 janvier 1883. 1a.

Mde J. B. Bertrand,

A OUVERT

UNE ECOLE PRIVEE.

Dans l'ancien magasin de M. A. D. Richard,

COIN DES RUES DE

L'EGLISE ET CUMBERLAND.

Elle enseigne le FRANÇAIS et l'AN-
 GLAIS et tient aussi une

ECOLE DU SOIR.

Ottawa, 11 Oct 1883.

JOS. SENEGAL.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

265 et 261

RUE DALHOUSIE,

OTTAWA.

A l'établissement le plus grand et le
 plus complet de la province
 d'Ontario.

Le seul établissement de ce genre
 dans la ville où vous pouvez vous
 procurer tout ce qui est nécessaire
 pour le décor des chambres funèbres

Les personnes donnant leur com-
 mandes au moins DEUX HEURES
 avant le départ du train ou du ba-
 teau peuvent avoir confiance qu'elles
 seront servies à point.

Un barbier de première classe est
 engagé pour l'usage des demandés.

On peut s'adresser chez M.
 Senegal la nuit comme le jour.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

On recevra à ce Bureau, jusqu'à Vendre-
 di, le 3 décembre prochain, à midi, des sou-
 missions cachetées, adressées au sousigné,
 pour l'enlèvement de la neige, etc., aux
 Edifices Publics, Ottawa; ainsi que pour
 l'enlèvement de la neige du toit des édifices,
 des dépendances, proménades, avenues et
 chemins, etc., à Rideau Hall.

On pourra obtenir à ce bureau des for-
 mules de soumission ainsi que le devis, et
 tous les renseignements nécessaires.

Il faudra une soumission distincte pour
 chacun de ces deux ouvrages, et mettre la
 suscription respective "Soumission pour
 l'enlèvement de la neige, Edifices Publics,"
 "Soumission pour l'enlèvement de la neige,
 Rideau Hall."

On devra envoyer avec la soumission un
 chèque de banque accepté, fait payable à
 l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux
 Publics, pour une somme égale à cinq pour
 cent du montant de la soumission. Ce
 chèque sera confisqué si le soumissionnaire
 refuse de signer le contrat sur demande de
 ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégrale-
 ment. Si la soumission n'est pas acceptée,
 le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la
 plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
 F. H. ENNIS,
 Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
 Ottawa, 16 Novembre 1883.

Faites l'essai de la VALE-

RIA. C'est la meilleure pom-
 made contre la chute des
 cheveux et la Calvitie. En
 vente chez C. O. DACIER,
 Pharmacien, rue Sussex.

UNE HEROINE POURSUI-

VIE POUR ESCRO-
QUERIE

Il s'agit d'une femme qui,
 lors du siège de Metz, a joué
 un rôle assez important en tra-
 versant les lignes prussiennes
 sous un costume d'homme pour
 porter des dépêches, et qui plus
 tard, a déposé dans le procès
 de Bazaine. Cette femme vient
 d'être poursuivie devant le tri-
 bunal correctionnel de Bordeaux
 sous la prévention de s'être, par
 des manœuvres frauduleuses,
 fait remettre des sommes consi-
 dérables par la famille d'un des
 accusés du fameux "Scandale
 de Bordeaux," qui fut condam-
 né à vingt ans de réclusion et
 dont elle prétendait pouvoir
 obtenir la mise en liberté.

Louise Ney, veuve Imbert,
 est née au Mans, le 1er mars
 1884. Elle a longtemps habité
 Metz; après avoir obtenu et
 loué un débit de tabac à Cha-
 tellereault, elle est allée s'ins-
 taller près de Bordeaux, dans la
 commune d'Ivrac, où, fréquem-
 ment vêtue d'un costume d'hom-
 me, elle se livrait dit-on, à
 l'équitation. Ajoutons que
 sous le titre: *Siège de Metz, 1870*
Mémoires de Mme veuve Imbert,
 elle a publié une petite brochure,
 où non seulement elle relate
 ses actes d'héroïsme, mais dans
 laquelle elle donne également
 le texte de sa déposition dans le
 procès Bazaine.

C'est par l'intermédiaire d'un
 sieur Durand et d'un sieur Du-
 lin, qui n'ont pas été retrouvés,
 qu'elle a été mise en relation
 avec la famille en question.
 Pour inspirer, du reste, une
 confiance absolue, elle faisait
 passer sous les yeux des person-
 nes auxquelles elle s'adressait
 les certificats élogieux qui lui
 ont été délivrés après le siège de
 Metz.

En voici un qui émane du
 général Lewal commandant du
 17e corps d'armée:

"Je certifie que Mme veuve
 Imbert a été employée durant
 le siège de Metz, en 1870, pour
 porter des dépêches à travers
 les lignes prussiennes; qu'elle
 a rendu de bons services avec
 beaucoup d'intelligence, de sang
 froid, de résolution et surtout de
 désintéressement, car elle n'a
 jamais voulu accepter d'argent
 en rémunération des peines
 qu'elle a eues et des dangers
 qu'elle a courus.

Montauban, 28 nov. 1881
 "Signé: général LEWAL."

Mais d'après la prévention,
 elle ne s'est pas contentée d'ex-
 hibiter des documents authenti-
 ques; elle a fait aussi usage des
 pièces fausses pour persuader
 à ses dupes qu'elle avait des re-
 lations très étendues dans le
 monde politique et jusque dans
 l'entourage du Président de la
 République.

Mme X..... la femme du con-
 damné dont elle se flattait de
 pouvoir obtenir la mise en li-
 berté, a fait connaître comment
 elle s'est laissée éblouir par les
 nombreuses pièces que la préve-
 nue lui a montrées. Sous pré-
 texte de démarches à faire, dit-
 elle, elle m'a ainsi escroqué di-

verses sommes s'élevant à un
 total de 28,000 fr."

Mais un beau jour, la veuve
 Imbert partit pour l'Espagne
 sans tambour ni trompette.

La mère de Mme X..... a été,
 d'ailleurs, elle aussi, victime des
 manœuvres de la prévenue.

"Les sieurs Durand et Dulin,
 ses intermédiaires, a déclaré ce
 témoin; avaient demandé de
 grosses sommes, nous promet-
 tant l'élargissement de mon gen-
 dre et de son coaccusé Henry,
 détenu avec lui à la maison cen-
 trale de Riom. Si mon gendre
 était élargi, c'était, disaient-ils,
 2000,000 fr. qu'il faudrait leur
 donner; et ils réclamaient 630,
 000 fr. pour l'élargissement
 d'Henry. Pour ma part, j'ai
 remis à Mme veuve Imbert 12,
 000 fr. en traites que j'ai payées.
 J'ai dû mettre tous mes meu-
 bles et bijoux au mont de piété
 pour me procurer de l'argent.

Enfin, une femme Paris, voya-
 geur en bijouterie, aurait été
 complètement ruinée par la veu-
 ve Imbert, qui a abusé, a-t-elle
 dit, de sa confiance et de son
 amitié. C'est dans la salle d'at-
 tention de la gare de Livourne
 qu'elle fit sa connaissance. L'in-
 culpée lui raconta ses exploits
 de 1870, et l'engagea à aller voir
 à Yvrac, où elle habitait, lui
 promettant de lui acheter des
 bijoux. En effet, elle fit l'acqui-
 sition d'une bague du prix de
 1,000 fr. qu'elle destinait, affir-
 mait-elle, à M. Wilson, qui,
 Américain d'origine, devait
 suivre elle, s'intéresser au sort
 et contribuer à l'élargissement
 de M. X..... originaire de la
 Nouvelle-Orléans, devait
 à ajouté le témoin, sur les bon-
 nes paroles de Mme Imbert,
 j'ai garanti une somme de 9,000
 fr. pour des bijoux qu'elle a
 mis ensuite au Mont-de-Piété"

La veuve Imbert a nié les
 manœuvres frauduleuses qui lui
 sont reprochées. Elle a d'ail-
 leurs soutenu qu'elle avait fait
 les démarches promises à la fa-
 mille X..... mais sans appor-
 ter à cet égard aucune preuve.

Le tribunal a infligé à cette
 malheureuse un an de prison et
 50 francs d'amende.

UN POLYGAME

Pierre Dandurand, jeune Cana-
 dien-français, s'est établi, l'an
 dernier, comme agent de ma-
 chines à coudre, à Jewett City,
 Cann., et quelques mois après,
 c'est-à-dire en janvier dernier, il
 a épousé Melle Mathilda Beau,
 de Griswald.

En juin dernier, le couple alla
 demeurer à Chicopee Falls, Mas-
 s., et quelle ne fût la surprise de la
 jeune femme en apprenant que
 son mari avait, dans une vil-
 leneuve, une autre femme qui
 avait épousé en 1878.

Le bigame fut arrêté et con-
 duit à Norwich où on l'a recon-
 nu comme ayant habité plu-
 sieurs localités environnantes
 sous le nom de John King. Il
 a été instituteur avant d'être
 agent de machines à coudre.

On dit qu'il a aussi une autre
 femme à Woonsocket et une au-
 tre encore à Montréal.